

## NOTARIUS

### Archives de l'État à Louvain

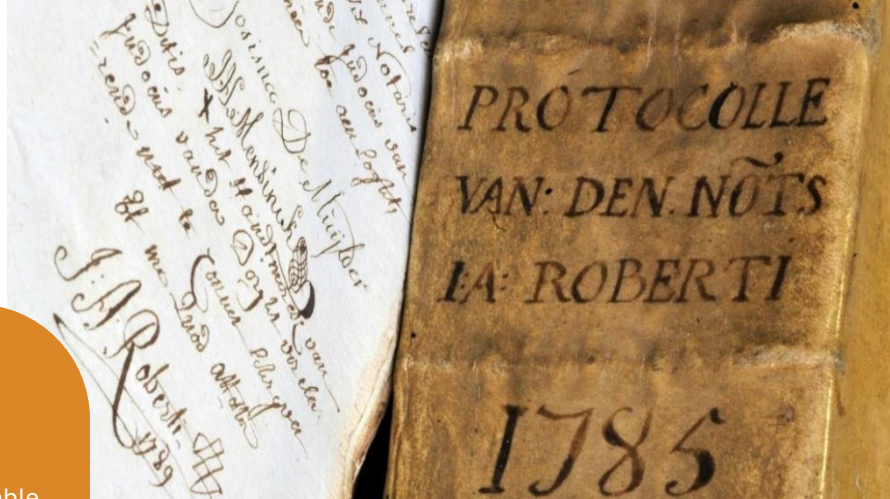
Avec 20 dépôts à travers le pays – qui hébergent ensemble presque 400 km d'archives du Moyen Âge à nos jours – les Archives de l'État sont la plus grande institution d'archives de Belgique. Les Archives de l'État conservent principalement les archives de plus de 30 ans des administrations publiques, des tribunaux, des prisons, des notaires et des institutions ecclésiastiques, mais les archives privées constituent également une part importante de nos fonds : archives d'entreprises, d'associations, d'hommes politiques, de familles influentes et d'artistes ayant joué un rôle social important. Les Archives d'État supervisent également la bonne conservation des archives des administrations fédérales, provinciales et locales et conseillent les administrations pour améliorer leur gestion des archives et de l'information.

### LES ARCHIVES ET SCIENCES CITOYENNES

Les Archives de l'État sont une source inépuisable d'infos pour les chercheurs, les étudiants, les passionnés d'histoire, les généalogistes, les historiens locaux, etc. Les projets de sciences citoyennes aident les Archives de l'État à ouvrir certaines archives de manière plus détaillée à travers la création de bases de données, la transcription de textes anciens ou le géoréférencement de cartes. Nous donnons la priorité aux documents pour lesquelles il existe un fort intérêt public, comme les actes d'état civil, les actes notariés, les registres pénitentiaires et les cartes historiques. Grâce au travail de nos bénévoles, tu peux rechercher dans notre environnement de recherche en ligne dans une base de données de pas moins de 42 millions de noms ! Lorsque cela est possible et utile, nous coopérons avec d'autres partenaires du domaine du patrimoine, du monde universitaire ou d'autres organisations et institutions. En effet, le volume de données collectées dans le cadre des projets CS ouvre de nouvelles possibilités de recherche inédites. Le bénévolat donne également aux citoyens la possibilité d'interagir directement avec notre patrimoine archivistique commun.

### CALL TO ACTION

Si vous souhaitez collaborer au projet NOTARIUS, n'hésitez pas à contacter les [Archives de l'État à Louvain](#). Regardez également notre film sur le bénévolat [ici](#) et suivez la page [Facebook](#) des Archives de l'État ou notre chaîne [YouTube](#) pour mieux connaître nos activités et d'autres projets de bénévolat ! Une contribution à NOTARIUS peut être apportée aussi au départ d'un autre dépôt des Archives de l'État en Flandre. Vous trouverez toutes les coordonnées des Archives de l'État en Flandre dans [l'aperçu des salles de lecture des Archives de l'État](#) sur notre site internet !



### Projet NOTARIUS

Les notaires sont de grands producteurs de documents. En effet, ils enregistrent par écrit certains événements importants de notre vie : les successions, le mariage et le divorce, l'acquisition d'une maison, etc. Après la passation de l'acte, nous recevons une expédition du document garantissant nos droits, tandis que le notaire conserve les minutes originales des documents qu'il a rédigés, ce qui contribue à la préservation de la sécurité juridique du citoyen. Légalement, les notaires sont tenus de transférer aux Archives de l'État les minutes notariales de plus de 75 ans. Les Archives de l'État disposent donc de nombreuses archives notariales, dont certaines antérieures à l'annexion française (1795). Celles-ci représentent, pour les Archives d'État à Louvain seules, près de deux kilomètres linéaires d'archives.

Les inventaires des Archives de l'État décrivent généralement ces documents sommairement, par l'indication du nom du notaire instrumentant et des dates extrêmes des pièces. Dans le cadre du projet NOTARIUS, des volontaires décrivent cette montagne d'informations de manière beaucoup plus détaillée, afin de permettre aux chercheurs et aux généalogistes de mener des consultations plus ciblées de ces sources. Effectuer l'analyse de centaines de milliers d'actes n'est pas simple, mais... l'union fait la force ! L'objectif du projet bénévole NOTARIUS n'est pas de rédiger des descriptions poussées avec une indexation de tous les noms apparaissant dans les actes, mais plutôt d'aboutir à une première ouverture à la recherche générale, dont les principaux champs seront la date, le type d'acte et les noms des parties. La base de données accordera une attention toute particulière aux toponymes et aux noms de personnes. Grâce à ce travail, vous trouverez donc peut-être prochainement des actes relatifs à l'histoire de votre famille ou de votre village dans le moteur de recherche des Archives de l'État.

La participation à projet NOTARIUS peut se faire soit physiquement dans la salle de lecture des Archives de l'État à Louvain, soit en ligne après une courte formation aux Archives de l'État.

### CONTACT

Si vous souhaitez participer au projet NOTARIUS ou si vous êtes intéressé par d'autres activités bénévoles aux [Archives de l'État à Louvain](#), contactez les Archives de l'État à Louvain ([rijksarchief.leuven@arch.be](mailto:rijksarchief.leuven@arch.be) | +32 (0)16 21 49 54).